

Pendant la guerre de 1939-1945, les ventes se ressentent beaucoup, il va sans dire, du rationnement de l'essence et une augmentation considérable a suivi la suppression des restrictions; en conséquence, l'immatriculation des automobiles accuse une forte avance.

7.—Ventes d'essence, par province, 1946-1950

Province	1946	1947	1948	1949	1950
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
Terre-Neuve.....	1	1
Île-du-Prince-Édouard.....	5,945,412	6,963,412	7,288,125	8,240,105	9,085,340
Nouvelle-Écosse.....	44,571,678	51,647,756	53,136,982	57,443,469	61,348,662
Nouveau-Brunswick.....	43,320,383	49,935,462	54,186,447	56,685,862	58,814,989
Québec.....	218,008,872	247,467,957	280,857,736	304,139,386	340,621,374
Ontario.....	451,251,989	501,433,196	562,530,157	623,684,828	687,729,936
Manitoba.....	72,402,422	83,145,966	90,601,589	104,023,413	112,495,837
Saskatchewan.....	136,065,534	142,368,203	147,446,058	168,266,743	176,118,129
Alberta.....	143,650,095	171,112,439	190,608,360	218,935,855	241,387,708
Colombie-Britannique.....	97,383,294	117,497,292	130,909,076	142,297,406	155,423,743
Total, ventes brutes.....	1,212,599,679	1,371,571,683	1,517,564,530	1,683,717,067	1,843,025,718
Remboursements et exemptions	277,780,170 ^r	338,664,239 ^r	384,330,757 ^r	436,022,855 ^r	461,777,271
Total, ventes nettes.....	934,819,509^r	1,032,907,444^r	1,133,233,773^r	1,254,882,212^r	1,380,090,447^r

¹ Les ventes nettes comprennent un chiffre estimatif pour Terre-Neuve: 7,188,000 gallons en 1949 et 8,842,000 en 1950; le chiffre brut n'est pas connu.

Voiturage motorisé*.—Devant le manque de statistiques sur la circulation routière, on a institué un recensement du voiturage motorisé en 1941. Les voituriers sont divisés en deux classes principales: voyageurs et marchandises. Chacune de ces deux classes est divisée en trois catégories: a) voituriers dont les recettes sont de \$20,000 et plus; b) ceux dont elles sont de \$8,000 à \$20,000; et c) ceux dont elles sont inférieures à \$8,000. Les compagnies d'autobus engagées dans le service urbain exclusivement forment une classe distincte. Plusieurs réseaux de tramways ont aussi des autobus en circulation, mais leurs statistiques sont incluses dans celles des tramways électriques et ne figurent pas ici. Les voituriers autorisés engagés dans l'aménagement de routes, de champs d'aviation, etc. ne figurent pas aux relevés. De même, les services de taxi et de livraison urbaine par camion sont exclus, sauf lorsque leur activité s'étend au commerce interurbain. Les voituriers qui font le transport et des voyageurs et des marchandises sont classés sous voyageurs ou sous marchandises selon la plus importante de ces deux sources de revenu. Les recettes-voyageurs des compagnies de camionnage et les recettes-marchandises des compagnies d'autobus ne forment qu'un petit pourcentage de leurs revenus globaux.

* Des statistiques plus détaillées paraissent dans le rapport annuel: *Voiturage motorisé, marchandises et voyageurs*, du Bureau fédéral de la statistique.